SÉANCE ORDINAIRE

LE 8 DÉCEMBRE 2003

Soixante-septième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 8^e jour de décembre 2003 et à laquelle sont présents :

Présences:

Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Josiane Fabry, Magda Farès, Erminia Merlo, Luc Mercier, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette-Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Manon Côté

Autres présences :

Monsieur Pierre Buisson, directeur général;

Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;

Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;

Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;

Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;

Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes; Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;

Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

01. <u>OUVERTURE DE LA SÉ</u>ANCE

Madame la présidente ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 03.12.08 001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 12.1 Inversion des horaires;
- 12.2 Remerciements et félicitations.

Modifier l'ordre des points à traiter au Service des ressources humaines :

- O8.4 Abolition de poste au Service des technologies de l'information (document RH 03.12.08-08.7) (remplace 08.7);
- 08.5 Création de poste au Service des technologies de l'information (document RH 03.12.08-08.8) (remplace 08.8);
- 08.6 Engagements (document RH 03.12.08-08.4) (remplace 08.4);
- 08.7 Fin de la période d'essai (document RH 03.12.08-08.5)(remplace 08.5);
- 08.8 Choix de limite CSST (document RH 03.12.08-08.6) (remplace 08.6).

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance;
- 02. Adoption de l'ordre du jour;
- 03. Période de questions du public;
- O4.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 1^{er} décembre 2003 (document SG 03.12.08-04.1);
 - Suivi au procès-verbal;
- 04.2 Correspondance:
 - De monsieur Sylvain Croteau, président du Comité de parents : élection parent-commissaire pour le niveau primaire madame Manon Côté;
 - De monsieur Claude Éric Gagné, conseiller politique, Cabinet du ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Côte-Nord: accusé de réception de la résolution HR 03.08.25-035 «Services de garde en milieu scolaire»;
 - De monsieur Réjean Morel, directeur général de la Fédération des commissions scolaires du Québec et de madame Nathalie Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme : conférence régionale des élus Tournée de consultations (document DG 03.12.08-04.2);
 - De madame Anik Savoie, présidente du conseil d'établissement de l'école Micheline-Brodeur et résolution de la Municipalité de Paroisse Saint-Paul-d'Abbotsford : circuit d'autobus à Saint-Paul-d'Abbostsford (documents joints);
- 04.3 Constitution du comité exécutif (document SG 03.12.08-04.3);
- 04.4 Nomination des membres au comité exécutif;
- 04.5 Rémunération des commissaires (document SG 03.12.08-04.5);
- 04.6 Nomination des représentants du comité d'étude des demandes de révision de décision;
- 04.7 Nomination des membres du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;
- 04.8 Nomination des membres du comité d'appréciation du rendement du directeur général;
- 04.9 Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : abribus sur une partie du terrain de l'école Beaulieu (document SG 03.12.08-04.9);
- 05.1 Déclaration de la clientèle scolaire Statistique au 30 septembre 2003 (document joint);
- 06.1 Clientèle adulte au 15 octobre 2003 (document joint);
- 08.1 Démissions (document RH 03.12.08-08.1);
- 08.2 Congé sans traitement (document RH 03.12.08-08.2);
- 08.3 Congés sabbatiques à traitement différé (document RH 03.12.08-08.3);
- 08.4 Abolition de poste au Service des technologies de l'information (document RH 03.12.08-08.7);
- 08.5 Création de poste au Service des technologies de l'information (document RH 03.12.08-08.8);
- 08.6 Engagements (document RH 03.12.08-08.4);
- 08.7 Fin de la période d'essai (document RH 03.12.08-08.5);
- 08.8 Choix de limite CSST (document RH 03.12.08-08.6);
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 3 octobre 2003, pour un montant de 3 329 735,04\$, vérifiée par madame Josiane Fabry (document RF 2003.12.08-09.1);
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 16 octobre 2003, pour un montant de 2 922 698,31\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2003.12.08-09.2);

- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 29 octobre 2003, pour un montant de 4 250 385,95\$, vérifiée par madame Nicole Mongeon (document RF 2003.12.08-09.3);
- 09.4 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 novembre 2003, pour un montant de 3 117 666,73\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2003.12.08-09.4);
- 09.5 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 26 novembre 2003, pour un montant de 29 193 055,27\$, vérifiée par madame Micheline Sauvé (document RF 2003.12.08-09.5);
- 10.1 Suivi à la résolution HR 03.10.14/052 : remplacement des photocopieurs (document joint);
- 10.2 Nomination des représentants au comité consultatif de transport;
- 10.3 Projet d'économie d'énergie et nomination du représentant au comité pour le projet écoénergétique (document RM 03.12.08-10.3);
- 10.4 Adjudication de contrats :
- 10.4.1 Travaux de peinture 2003-2004 (document RM 03.12.08-10.4.1);
- 10.5 Nomination d'un représentant au comité pour la conservation du parc immobilier;
- 11. Commissaires-parents;
- 12. Autres sujets;
- 12.1 Inversion des horaires;
- 12.2 Félicitations et remerciements;
- 13. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC</u>

Monsieur Sylvain Croteau, président du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières félicite en son nom et au nom des membres du Comité de parents, tous les commissaires élus lors de l'élection générale du 16 novembre dernier.

De plus, il adresse des félicitations à mesdames Andrée Bouchard et Micheline Sauvé pour leur élection respective au poste de présidente et de vice-présidente de la Commission scolaire des hautes-Rivières.

04.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS -VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL</u> <u>DES COMMISSAIRES DU 1 DÉCEMBRE 2003</u> (document SG 2003.12.08-04.1)

HR 03.12.08

002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 1^{er} décembre 2003 avec la correction suivante :

La résolution HR 03.12.01-017 aurait dû se lire «Que des félicitations soient adressées à toute l'équipe de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur ainsi qu'aux élèves qui ont participé à l'activité «Rencontre des Arts» tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce fut un grand succès.»

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 1^{er} décembre 2003.

De plus, en conformité avec l'article 164 de la Loi sur les élections scolaires, monsieur Pierre Buisson, directeur général, procéda à l'assermentation de monsieur Réjean Bessette, commissaire. Ce dernier prête serment de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

Une entrée de la prestation de ce serment a été déposée dans le livre des délibérations de la Commission scolaire.

04.2 CORRESPONDANCE

- De monsieur Sylvain Croteau, président du Comité de parents : élection parentcommissaire pour le niveau primaire – madame Manon Côté;
- De monsieur Claude Éric Gagné, conseiller politique, Cabinet du ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Côte-Nord : accusé de réception de la résolution HR 03.08.25-035 «Services de garde en milieu scolaire»;
- De monsieur Réjean Morel, directeur général de la Fédération des commissions scolaires du Québec et de madame Nathalie Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme : conférence régionale des élus – Tournée de consultations (document DG 03.12.08-04.2);
- De madame Anik Savoie, présidente du conseil d'établissement de l'école Micheline-Brodeur et résolution de la Municipalité de Paroisse Saint-Paul-d'Abbotsford : circuit d'autobus à Saint-Paul-d'Abbostsford (document joint);

04.3 CONSTITUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 03.12.08-04.3)

Considérant l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires institut un comité exécutif;

Considérant l'article 181 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue par règlement le Conseil des commissaires;

HR 03.12.08 003

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le comité exécutif soit formé de sept membres ayant le droit de vote, incluant le président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire en plus de tout commissaire représentant du Comité de parents.

Que la durée du mandat du comité exécutif soit d'un an et que pendant cette période, il ne soit dévolu aucun pouvoir au comité exécutif. Le renouvellement du présent mandat devra se faire à la séance du Conseil des commissaires du mois de novembre prochain.

04.4 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général informe les membres du Conseil des commissaires que l'on procédera par proposition et que s'il y avait plus de six candidats en lice, il y aura alors élection.

Monsieur Luc Mercier propose madame Micheline Sauvé.

Monsieur Yvon Pineault propose monsieur Pierre Boudreau.

Madame Magda Farès propose madame Monique Brière.

Madame Monique Brière propose madame Magda Farès.

Madame Claudette Cardinal-Thibodeau propose monsieur Luc Mercier.

Monsieur Pierre Boudreau propose monsieur François Blais.

Monsieur Pierre Boudreau propose madame Claudette Cardinal-Thibodeau.

Madame Sylvie Rousselle propose monsieur Claude Monty.

Madame Claudette Cardinal-Thibodeau propose madame Josiane Fabry.

Monsieur Claude Monty propose Madame Sylvie Rousselle.

Le secrétaire général demande dans l'ordre inverse des propositions si chaque candidat accepte la proposition :

Madame Sylvie Rousselle accepte la proposition.

Madame Josiane Fabry accepte la proposition.

Monsieur Claude Monty décline la proposition.

Madame Claudette Cardinal-Thibodeau accepte la proposition.

Monsieur François Blais décline la proposition.

Monsieur Luc Mercier décline la proposition.

Madame Magda Farès accepte la proposition.

Madame Monique Brière accepte la proposition.

Monsieur Pierre Boudreau décline la proposition.

Madame Micheline Sauvé accepte la proposition.

HR 03.12.08 004

Il est donc proposé par monsieur Luc Mercier :

Que mesdames Sylvie Rousselle, Josiane Fabry, Claudette Cardinal-Thibodeau, Magda Farès, Monique Brière, Micheline Sauvé et madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires, ainsi que les commissaires représentants du Comité de parent, forment le comité exécutif pour la prochaine année.

Adopté unanimement.

04.5 <u>RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES</u> (document SG 03.12.08-04.5)

Considérant l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique relatif à la rémunération des membres du Conseil des commissaires;

Considérant le décret 836-2000 du Gouvernement du Québec adopté le 28 juin 2000 concernant les montants annuels maxima pouvant être accordés aux commissaires et aux membres du Conseil scolaire de l'Île de Montréal;

HR 03.12.08 005

Il est proposé par madame Suzanne Méthé:

Que les montants annuels maximums déterminés conformément audit décret soient versés aux membres du Conseil des commissaires et répartis de la façon suivante :

1. que le montant versé en vue d'une rémunération additionnelle pour le président du Conseil des commissaires, sur la base du nombre d'élèves au 30 septembre de l'année précédente, diminué d'une somme de 1150.00\$ soit accordé au président;

- 2. Qu'un montant de 2500.00\$ soit accordé au vice-président du Conseil des commissaires;
- 3. Que le solde de cette enveloppe budgétaire soit réparti en vingt-trois parts égales entre chacun des membres du Conseil des commissaires.

Adopté unanimement.

04.6 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION

Considérant l'article 11 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires peut instituer un comité pour entendre toutes demandes de révision de décision soumises en vertu des articles 9 à 12 de ladite loi;

Considérant la procédure de révision d'une décision adoptée le 12 juillet 1999 (AG PR 01) par le Conseil des commissaires;

HR 03.12.08 006

Il est proposé par monsieur Luc Mercier:

Que les représentants du Conseil des commissaires nommés à ce comité soient :

Madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires;

Madame Manon Côté;

Monsieur Yvon Pineault;

Monsieur Denis Roy.

Madame Johanne Ouellette-Langlois, substitut;

Madame Sylvie Rousselle, substitut;

Madame Johane Corbin, substitut de madame Manon Côté, commissaire-parent.

Adopté unanimement.

04.7 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'EXAMEN RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Considérant l'article 175.1 alinéa 5 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières adopté le 4 février 1998 (CCR 02) par le Conseil des commissaires;

HR 03.12.08

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que les membres du Conseil des commissaires no mmés à ce comité pour la prochaine année soient :

Mesdames Andrée Bouchard, Micheline Sauvé et Lynda Tessier. Madame Lise Soutière et monsieur Réjean Bessette, substituts.

04.8 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant la politique d'appréciation du rendement du directeur général adopté le 10 avril 2000 (AGP 01) par le Conseil des commissaires;

HR 03.12.08

Il est proposé par madame Johanne Ouellette-Langlois :

Que les membres du Conseil des commissaires nommés à ce comité pour la prochaine année soient :

Madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires, mesdames Monique Brière, Johane Corbin, messieurs Pierre Boudreau et François Blais.

Adopté unanimement.

04.9 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES ET LA VILLE DE SAINT-JEAN-SURRICHELIEU: ABRIBUS SUR UNE PARTIE DU TERRAIN DE L'ÉCOLE BEAULIEU (document SG 03.12.08-04.9)

Considérant que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu désire procéder à l'installation d'un abribus sur une parcelle de terrain de l'école secondaire Beaulieu;

HR 03.12.08 009

Il est proposé par madame Suzanne Méthé:

D'autoriser la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à ériger ledit abribus sur une partie du lot 1423 du cadastre de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, propriété de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et ce, selon les termes et conditions prévus au protocole d'entente déposé sous la cote SG 03.12.08-04.9 du présent Conseil des commissaires.

De plus, en ce qui concerne la publicité qui sera affichée sur et à l'intérieur de l'abribus s'il y a lieu, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu devra la choisir avec discernement dans le respect de la mission de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté unanimement.

05.1 <u>DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE – STATISTIQUE</u> <u>AU 30 SEPTEMBRE 2003</u> (document joint)

Monsieur François Lafortune dépose et commente le document faisant état de la déclaration de la clientèle jeune au 30 septembre 2003.

06.1 <u>CLIENTÈLE ADULTE AU 15 OCTOBRE 2003</u> (document joint)

Monsieur Fernand Croisetière dépose et commente le document faisant état de la clientèle adulte au 15 octobre 2003.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 03.12.08-08.1)

HR 03.12.08 010

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que la démission, pour le motif «réorientation de carrière» de madame Claire Benoit, éducatrice en service de garde à l'école Jean-XXIII, soit acceptée à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08

Il est proposé par madame Magda Farès:

Que la démission, pour le motif «réorientation de carrière» de monsieur Dominic Viens, soit acceptée à compter du 25 août 2003 pour son poste d'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 012

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Denise Boudreault, enseignante à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 013

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Gertrude Demers, surveillante d'élèves 15 h et moins/semaine à l'école Saint-Michel, soit acceptée à compter du 3 mai 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 014

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif «retraite» de monsieur Alain Faucher, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 015

Il est proposé par madame Micheline Sauvé:

Que la démission, pour le motif «retraite» de monsieur Jean-Guy Gauthier, conseiller d'orientation à l'école Beaulieu, soit acceptée à compter du 23 août 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 016

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Lise Gauthier-Bastien, conseillère pédagogique au Service de l'enseignement aux jeunes, soit acceptée à compter du 27 octobre 2003.

017

Il est proposé par madame Magda Farès:

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Thérèse Girard-Loiselle, secrétaire d'école à l'école Pointe-Olivier, soit acceptée à compter du 4 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 018

Il est proposé par monsieur François Blais:

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Micheline Gladu, enseignante à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 019

Il est proposé par madame Monique Brière:

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Huguette Laquerre, surveillante d'élèves 15 h et moins/semaine à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 24 juin 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08

Il est proposé par monsieur Claude Monty:

Que la démission, pour le motif «retraite» de madame Mariette Phoenix-Mathieu, surve illante d'élèves à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 28 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 021

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la démission, pour le motif «retraite» de monsieur Pierre Rainville, technicien en travaux pratiques à la Polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} août 2003.

Adopté unanimement.

08.2 <u>CONGÉ SANS TRAITEMENT</u> (document RH 03.12.08-08.2)

Considérant le motif «études»;

HR 03.12.08 022

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à trente et un pour cent (31%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 5 janvier au 16 avril 2004 inclusivement, soit accordé à monsieur Yves Fortin, concierge (moins de 9 275 m²), à l'école Marie-Rivier.

08.3 <u>CONGÉS SABBATIQUES À TRAITEMENT DIFFÉRÉ</u> (document RH 03.12.08-08.3)

HR 03.12.08 023

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Céline Noiseux, agente de bureau, classe 1 au Service des ressources humaines, selon les modalités définies ci-après :

- plan de quatre ans;
- pourcentage du traitement; 87,5%;
- congé sabbatique : du 1^{er} mai 2007 au 31 octobre 2007 inclusivement.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 024

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Sylvie Gousy détenant un poste à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée à l'école Marie-Rivier, selon les modalités définies ci-après :

- plan de quatre ans et demi;
- pourcentage du traitement; 79,17%;
- congé sabbatique : année scolaire 2007-2008.

Adopté unanimement.

08.4 <u>ABOLITION DE POSTE AU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION</u> (document RH 03.12.08-08.7)

Considérant le départ à la retraite de la titulaire du poste,

HR 03.12.08 025

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le poste d'opérateur en informatique, classe I au Service des technologies de l'information soit aboli.

Adopté unanimement.

08.5 CRÉATION DE POSTE AU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (document RH 03.12.08-08.8)

HR 03.12.08 026

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault :

De procéder à la création d'un poste régulier temps plein (35 heures/semaine) de technicien en informatique au Service des technologies de l'information.

Adopté unanimement.

08.6 ENGAGEMENTS (document RH 03.12.08.08.4)

HR 03.12.08 027

Il est proposé par monsieur Claude Monty:

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Michel Therrien soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 6 - arts et musique, aux écoles Saint-Jacques, Saint-Eugène et Chabanel et ce, à compter du 24 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 028

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, monsieur Jacques Jubinville soit engagé pour un poste régulier temps partiel (28 h 15/semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II aux écoles Frère-André et Saint-Alexandre et ce, à compter du 27 octobre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 029

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Nathalie Santerre soit engagée pour un poste régulier temps partiel (21 h/semaine) de secrétaire à la polyvalente Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 10 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 030

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Magali Lebeau soit engagée pour un poste régulier temps partiel (17 h 30/semaine) d'agente de bureau, classe II à la Polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 031

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Claire Garand soit engagée pour un poste régulier temps plein de technicienne en documentation au Secrétariat général (archives) et ce, à compter du 1^{er} décembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 032

Il est proposé par madame Johanne Ouellette-Langlois :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Danielle Gagnon soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (25 h 50/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Aux-Quatre-Vents et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Lucie Daigneault soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (15 h/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Fatima et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 034

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Pauline Martin soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (10 h/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Marie-Rivier et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 035

Il est proposé par madame Johanne Ouellette-Langlois :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Linda Cardin soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (25 h 50/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Aux-Quatre-Vents et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 036

Il est proposé par madame Huguette Cardinal:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Brais soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (23 h 10/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Pointe-Olivier et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 037

Il est proposé par monsieur Denis Roy:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sylvie Charest soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (21 h 40/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Des Prés-Verts et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 038

Il est proposé par madame Josiane Fabry:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Francine Deneault soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (21 h 30/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Bruno-Choquette et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nataly Desjardins soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (18 h 45/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Vincent et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 040

Il est proposé par madame Erminia Merlo:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Josée Hébert soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (16 h 15/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Napoléon-Bourassa et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 041

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Josée Fortin soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (15 h 50/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Sainte-Anne et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 042

Il est proposé par madame Josiane Fabry:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Francine Dumont soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (13 h 45/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Bruno-Choquette et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 043

Il est proposé par madame Huguette Cardinal:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annie Touchette soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (13 h 30/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école de Richelieu, Centre Saint-Joseph et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 044

Il est proposé par monsieur Luc Mercier:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Lysanne Chabot soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (12 h 30/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Frère-André et ce, à compter du 17 novembre 2003.

045

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Steve Lévesque soit engagé pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (11 h/semaine) d'éducateur en service de garde à l'école Sacré-Cœur et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 046

Il est proposé par madame Huguette Cardinal:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annie Dion soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (8 h 25/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Jeanne-Mance et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 047

Il est proposé par monsieur François Blais:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Caroline Bélanger soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (7 h 30/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Providence et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 048

Il est proposé par madame Micheline Sauvé:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Josée Bouthillier soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (7 h 10/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Hamel et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 049

Il est proposé par monsieur Claude Monty:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Marie-Andrée Hébert soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (7 h 5/semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Eugène et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 050

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Josée Pelletier soit engagée pour un poste régulier temps plein à caractère cyclique (35 h/semaine) de responsable en service de garde à l'école Crevier et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Grégoire soit engagée pour un poste régulier temps plein à caractère cyclique (35 h/semaine) de responsable en service de garde à l'école Alberte-Melançon et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 052

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Caroline Drouin soit engagée pour un poste régulier temps plein à caractère cyclique (29 h 30/semaine) de responsable en service de garde à l'école Saint-Blaise et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 053

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Isabelle Boyer soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (25 h45/semaine) de responsable en service de garde à l'école Marie-Rivier et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 054

Il est proposé par monsieur Denis Roy:

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Robert Pelletier soit engagé pour un poste régulier temps plein de technicien en informatique au Service des technologies de l'information et ce, à compter du 5 janvier 2004.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 055

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Martin Tessier soit engagé pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique (20 h/semaine) de technicien en éducation spécialisé à la Polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 9 décembre 2003.

Adopté unanimement.

08.7 <u>FIN DE LA PÉRIODE D'ESSAI</u> (RH 03.12.08.08.5)

Considérant que monsieur Jacques Jubinville n'a pas rencontré les exigences relatives à la période d'essai pour le poste d'ouvrier d'entretien classe II, aux écoles Frère-André et Saint-Alexandre;

Il est proposé par monsieur Luc Mercier:

De mettre fin à son emploi le 25 novembre 2003.

Adopté unanimement.

08.8 CHOIX DE LIMITE CSST (document RH 03.12.08-08.6)

Attendu que le Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation prévoit que l'employeur assujetti au régime rétrospectif ou qui demande à l'être, pour une année de cotisation, doit faire parvenir à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) une attestation indiquant jusqu'à concurrence de quelle limite il choisit d'assumer le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenue dans son entreprise;

HR 03.12.08 057

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières opte pour un montant équivalant à six fois le maximum annuel assurable de l'année de cotisation 2004.

Adopté unanimement.

09.1 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE</u> <u>DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 DÉCEMBRE 2003</u> (document RF 2003.12.08-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 3 octobre 2003, pour un montant de 3 329 735,04\$, vérifiée par madame Josiane Fabry.

09.2 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE</u> <u>DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 DÉCEMBRE 2003</u> (document RF 2003.12.08-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 16 octobre 2003, pour un montant de 2 922 698,31\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier.

09.3 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE</u> <u>DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 DÉCEMBRE 2003</u> (document RF 2003.12.08-09.3)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 29 octobre 2003, pour un montant de 4 250 385,95\$, vérifiée par madame Nicole Mongeon.

09.4 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE</u> <u>DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 DÉCEMBRE 2003</u> (document RF 2003.12.08-09.4)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 12 novembre 2003, pour un montant de 3 117 666,73\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard.

09.5 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE</u> <u>DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 DÉCEMBRE 2003</u> (document RF 2003.12.08-09.5)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 26 novembre 2003, pour un montant de 29 193 055,27\$, vérifiée par madame Micheline Sauvé.

10.1 SUIVI À LA RÉSOLUTION HR 03.10.14/052 : REMPLACEMENT DES PHOTOCOPIEURS (document joint)

Madame Denise Girard dépose et commente le document intitulé «Tableau comparatif, Analyse de conformité» relatif au remplacement des photocopieurs et répond aux questions des membres du Conseil des commissaires.

10.2 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

Considérant l'article 188 de la Loi sur l'instruction publique et le règlement du gouvernement établissant notamment la composition du comité consultatif de transport;

HR 03.12.08

058

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que les représentants du Conseil des commissaires nommés à ce comité soient : messieurs François Blais et Pierre Boudreau.

Adopté unanimement.

10.3 PROJET D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET NOMINATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ POUR LE PROJET ÉCO-ÉNERGÉTIQUE (document RM 03.12.08-10.3)

Madame Denise Girard commente le document déposé «Économies Anticipées vs Économies Réelles pour l'Année 1» et «Projet d'économie (Phase II), Échéancier opérationnel 2003-2004».

HR 03.12.08 059

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le représentant du Conseil des commissaires nommé au comité pour le projet éco-énergétique soit monsieur Luc Mercier.

Adopté unanimement.

10.4 ADJUDICATION DE CONTRATS:

10.4.1 TRAVAUX DE PEINTURE 2003-2004 (document RM 03.12.08-10.4.1)

HR 03.12.08 060

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder, aux plus bas soumissionnaires conformes, des contrats de peinture tel qu'apparaissant au document déposé et portant le numéro RM 03.12.08-10.4.1, le tout suivant la disponibilité budgétaire de chaque établissement.

10.5 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ POUR LA CONSERVATION DU PARC IMMOBILIER

HR 03.12.08 061

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le représentant du Conseil des commissaires nommé au comité pour la conservation du parc immobilier soit monsieur François Blais.

Adopté unanimement.

11. <u>COMMISSAIRES – PARENTS</u>

Madame Johane Corbin fournit aux membres du Conseil des commissaires de l'information sur les points suivants :

- le Comité de parents poursuit son travail relativement au dossier portant sur la gratuité scolaire;
- la consultation relative au bulletin scolaire est terminée, le Comité de parents est à compléter son mémoire;
- le 22 janvier 2004, il y aura une formation offerte aux présidents de conseil d'établissement ainsi qu'aux représentants siégeant au Comité de parents, sur la façon de diriger un conseil d'établissement.
- le colloque organisé par le Comité de parents, tenu le 25 octobre 2003 fut une réussite. Madame Corbin profite de l'occasion pour remercier monsieur François Lafortune ainsi que son équipe pour leur précieuse collaboration; monsieur Pierre Chevron et son équipe pour leur extraordinaire accueil et un merci tout spécial à monsieur Fernand Croisetière, président d'honneur de ce colloque, pour sa très grande implication.
- de plus, madame Corbin souligne l'excellente initiative de l'instance interordre Montérégie qui organise des activités afin de favoriser la persévérance scolaire.

12.1 <u>INVERSION DES HORAIRES</u>

Monsieur Michel Aerts demande certaines informations relatives à l'inversion des horaires et notamment quant à l'état actuel du dossier.

12.2 <u>REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS</u>

HR 03.12.08 062

Il est proposé par madame Johane Corbin:

Que des félicitations soient adressées à madame Alexandra Arseneault, étudiante à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour sa touchante allocution lors de la conférence de presse de l'instance interordre de la Montérégie tenue le 24 novembre dernier au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté unanimement.

HR 03.12.08 063

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Daniel Guay, directeur de l'école Marie-Rivier, pour son implication et sa performance ainsi que celle du personnel et des parents, lors de la présentation de la lecture mise en scène de la pièce «Les clefs

du Paradis» les jeudi 4 et vendredi 5 décembre 2003, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Cette pièce se tenait dans le cadre d'une campagne de financement pour des athlètes en natation, de l'école Marie-Rivier, qui se rendront en Belgique en 2004.

Adopté unanimement.

Madame Andrée Bouchard adresse, en son nom, un merci tout particulier à madame Danielle Beaumont pour son implication au projet mentionné ci-haut en tant que metteur en scène et comédienne. Ce fut très émouvant.

HR 03.12.08

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés aux enseignants ci-dessous mentionnés, pour leur implication professionnelle auprès de quelque 1600 élèves en les incitant à participer à un concours proposé par le Musée du Haut-Richelieu sur les ornements de Noël à la façon de grands artistes :

Madame Nathalie Porlier, école Crevier;

Mesdames Barbara Lussier et Lise Benoît, école Frère-André;

Madame Marianne Bombardier, école Saint-Vincent;

Madame Nathalie Lussier, école Saint-Joseph;

Madame Carole Lessard, école Saint-Alexandre;

Madame Johanne Fréchette, école Napoléon-Bourassa;

Madame Sylvie Cardinal, école Joseph-Amédée-Bélanger;

Madame Cloé Dandurand, école Hamel;

Madame Linda Touchette, école Dr-Alexis-Bouthillier et

Madame Nathalie Éthier, Polyvalente Marcel-Landry.

Adopté unanimement.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 03.12.08 065

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que la séance soit levée.

LA PRÉSIDENTE	•	LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL